



**Déclaration préalable au
conseil de formation du 17 février 2011**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le 30 mars 2010, le syndicat des Inspecteurs d'Académie, lui-même alertait le ministre sur les dangers de la réforme de la formation des Enseignants, (conséquence directe de la masterisation).

Il aura fallu attendre une année pour que le Président de la République lui-même reconnaisse à demi-mots l'échec de cette formation notamment sur l'aspect professionnalisant de celle-ci.

Un an ! Une année pendant laquelle, les Professeurs des Ecoles heureusement secourus sur le terrain par les PEMF ont essuyé les plâtres d'une réforme aujourd'hui remise semble-t-il en chantier.

A la lumière des difficultés rencontrées, l'UNSA Education veut proposer une réelle reconstruction de la formation professionnelle des enseignants en plaçant notamment les épreuves d'admissibilité en fin de M1 et l'admission en fin de M2.

Pour l'UNSA Education, enseigner reste un métier qui s'apprend et qui doit s'apprendre dans de bonnes conditions. L'enquête réalisée par le SE-UNSA auprès des stagiaires et de leurs tuteurs nous apporte sur ce sujet nombre d'enseignements :

Manque de temps et charge considérable de travail sont les éléments marquants qui ressortent de cette enquête tant auprès des stagiaires que des formateurs.

Nous voulons nous opposer ici à la mise en sommeil d'un nombre considérable de PEMF alors que le recrutement de 45 PES pour l'année prochaine aurait permis un suivi individualisé sur le plan professionnel de ces personnels en demande d'une formation personnalisée.

Par ailleurs, le diplôme du CAFIPEMF et la formation qui y est liée n'aura donc plus lieu d'être et c'est une profonde régression dans les perspectives de déroulement de carrière pour nos collègues.

Enfin, pour ce qui est de la formation continue, nous craignons, une nouvelle fois que, par le biais des économies budgétaires à réaliser, cette offre de formation soit à nouveau gravement amputée (l'annulation récente d'un stage de 15 jours alors que la demande pour ce module était considérable en témoigne).

Tant pour l'entrée dans le métier que pour la formation spécialisée ou continuée, l'offre qu'attendent les personnels doit être à la hauteur de leurs besoins et de leurs attentes.